



AVIS PUBLIC

AVIS vous est, par les présentes, donné par le soussigné directeur général et greffier trésorier, que l'adoption du la Municipalité du programme triennal d'immobilisations de la Municipalité d'Eastman pour les années 2022, 2023 et 2024 prévue le 22 décembre 2021 à 8h40 à l'hôtel de ville, se déroulera à la même heure, mais **par visioconférence** en huis clos conformément aux dispositions du Code municipal et du décret ministériel d'état d'urgence suites aux annonces des mesures sanitaires du 20 décembre 2021.

Les délibérations du conseil municipal lors de cette séance porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Eastman, ce 20 décembre 2021

Marc-Antoine Bazinet
Directeur général et greffier-trésorier